

Métiers de l'Industrie Aéronautique

Bac + 1 2 3 4 5

1. Présentation de la formation

Cette licence professionnelle permet de former aux métiers d'encadrement technique et de préparation des opérations de production et de maintenance aéronautique. Les personnes formées acquièrent les connaissances et compétences leur permettant d'intégrer : des compagnies aériennes, des avionneurs ou des équipementiers par exemple. Les services visés sont : procédés industriels, préparation et méthodes, bureau technique, assurance qualité et gestion de navigabilité.

2. Objectif de la formation

L'objectif de cette formation est de répondre aux besoins des entreprises en formant des collaborateurs capables de s'intégrer à l'entreprise et d'en appréhender la culture, la réglementation, les méthodes et les outils. A l'issue de la formation, les formés seront compétents pour choisir, installer et mettre en œuvre des moyens de production et de maintenance d'équipements aéronautiques. Ces professionnels pourront également contrôler et gérer la navigabilité d'une flotte et d'un lot d'équipements volants.

3. Public - Conditions d'admission – Modalité d'entrée

- **Public concerné** : Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail; Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DEBOE) et personnes ayant engagé des démarches de reconnaissance du handicap, salariés
- **Prérequis** : Etre titulaire d'un DUT (GMP, QLIO, GIM...), ou d'un BTS (Aéro, CPI, CRSA, Maintenance Industrielle ou des Systèmes, Electrotech), ou d'une 2ème année de Licence, ou d'une 2ème année de Licence Sciences pour l'Ingénieur, ou de tout diplôme équivalent à un Bac+2 dans le domaine Scientifique et Technologique, ou justifier d'une solide expérience professionnelle (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)
- **Modalités d'entrée** : sur dossier de candidature, entrée en formation sous-réserve de la signature d'un contrat avec une entreprise au plus tard au 17/10.

4. Tarif et financement

- Frais de formation : consulter la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
- ➔ Pouvant être financée par : France Travail et Conseil Régional d'Ile-de-France, employeur, organismes financeurs

5. Organisation de la formation

- Durée : 1 an
- Rythme : formation en alternance (3 jours en formation de septembre à fin octobre /2 jours en entreprise puis 2 jours en formation / 3 jours en entreprise de novembre à juin ; puis temps plein en entreprise)
- Dates : du 19 septembre 2024 au 15 septembre 2025
- Date limite de dépôt de dossier : septembre 2024

6. Sanction de la formation

- Formation diplômante
- A l'issue de la formation, un diplôme de LICENCE PROFESSIONNELLE (diplôme de niveau 6, inscrit au RNCP) est délivré à l'étudiant ayant subi avec succès l'ensemble des examens.

Domaines

Sciences, Technologies, Santé

Mention

Métiers de l'Industrie : Industrie aéronautique

Parcours

Technique et maintenance aéronautique

Responsable de formation

naoufel.azouz@univ-evry.fr

Renseignements et candidature

01 69 47 71 01

fc@univ-evry.fr

Adresse Postale :

UEVE - DFTLV

Boulevard François Mitterrand
91025 EVRY cedex

Adresse Bureaux :

UEVE - DFTLV

Bât. Maupertuis - Rdc Haut
3 rue du Père Jarlan
91025 EVRY CEDEX

7. Programme : 540 heures

La Licence professionnelle est organisée en deux semestres comportant 6 Blocs d'enseignement comptabilisant 540 heures (réparties en Cours, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques) d'enseignements académiques, 190 heures de projet

Un bloc **Formation du Technicien en maintenance (16.5 ECTS)** apporte des connaissances de bases et des compétences transversales au travers en particulier d'enseignements de :

Formation Générale

- Langue étrangère (Anglais – 20 h)
- Communication (16 h)
- Culture d'entreprise (8 h)

Méthodologie

- Outil d'aide à la conception (22h)
- Gestion de projets- Calcul des coûts (18 h)
- Fiabilité et sûreté de fonctionnement (20h)
- Qualité et normes EN (28h)
- Traçabilité, documentation et MIS (Maintenance Information System) (22 h)

Un bloc sur la **Maintenance aéronautique (20.5 ECTS)** qui permet de présenter différents aéronefs, leurs systèmes et équipements, leurs caractéristiques techniques et principes de fonctionnement. Il s'agit également de mobiliser les outils de modélisation et de simulation de ces systèmes :

Technique de maintenance :

- Diagnostic de pannes et testabilité, Instruments de tests, Compatibilité ElectroMagnétique et ESD (Décharges ElectroStatiques) (26h)
- Procédés et méthodes, assemblage de systèmes (26h)
- Réglementation aéronautique et facteurs humains (20h)

Aéronefs et équipements :

- Aéronefs, structures et systèmes (26h)
- Avionique et systèmes de bord (22h)
- Propulsion et turbomachines (22h)

Un bloc sur **Gestion de la Production et de la Maintenance Aéronautique (6 ECTS)** où il s'agit d'identifier, de définir et d'étudier les éléments suivants :

- Réglementation aéronautique et facteurs humains (30 h)
- Qualité et norme EN (30 h)
- OGP, optimisation des flux logistiques (22 h)
- Traçabilité, documentation et MIS (Maintenance Information System) (22h)

Une autre Unité d'enseignement sur la **Maintenance Aéronautique (8 ECTS)** où il s'agit notamment de mener des essais, diagnostiquer les pannes, proposer un procédé de réparation.

- Organisation et Gestion de la Production, optimisation des flux et logistique (22 h)
- Culture métiers (6 h)
- Organisation et méthodologie de la maintenance (26 h)

Un bloc **Formation professionnelle (23 ECTS)** qui correspond à la mission et donc à la période de formation dans l'entreprise. Cette partie de formation est très cadrée et l'étudiant est accompagné durant cette période par un Tuteur Entreprise et un Tuteur Université.

Projet tutoré (150h) permettre à l'étudiant de mettre en œuvre, durant 150 heures, les notions vues dans les Unités d'enseignement précédentes au travers d'applications industrielles concrètes.

- Modalités de validation : Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées sur le site de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne (www.univ-evry.fr) ou peuvent être demandées au secrétariat pédagogique de la formation.